

selon certaines informations, la pandémie du covid-19 n'a pas que de répercutions négatives puisqu'elle devrait booster le marché des paiements électroniques dans la zone Cemac.

En effet, la Banque centrale des États de la Cemac (Beac) encourage depuis le 27 mars dernier, à privilégier les transactions électroniques. Le comité de politique monétaire de la Banque centrale a alors invité les fournisseurs des services à « baisser les coûts des transactions de monnaie électronique et des paiements digitaux de la Cemac ».

Le gouverneur de la Beac, Abbas Mahamat Tolli, a par ailleurs signé, le 15 avril, un communiqué invitant les populations à privilégier les paiements par cartes à travers les tous les canaux de paiements électroniques existant dans la sous-région. Sans oublier les paiements intra et inter opérateurs par mobile ainsi que les paiements par transfert en guise de règlement. « Dans leurs dépenses quotidiennes et dans la mesure du possible, les moyens de paiement électronique devront être utilisés en lieu et place des espèces, afin de réduire les risques de contamination inhérents à la manipulation des espèces de non-distanciation sociale », a prescrit Abbas Mahamat Tolli.

Bien plus, le gouverneur a indiqué que les cartes bancaires, les mobiles et les autres instruments de paiement électronique sont désormais interopérables et, par conséquent

permettent l’échange des données transactionnelles entre eux, à des fins de dénouement des opérations de paiement. Selon des données récentes de la Banque centrale, la monnaie électronique a été utilisée dans la zone Cemac sur 303 266 265 transactions financières en 2017 contre 97 836 317 pour toute l’année 2016.

Ce qui illustre très bien la forte progression (205 429 948 transactions) de cette activité dans la région. Le Mobile Money représentait à lui seul 99% de cette activité. En valeur, les transactions globales de monnaie électronique, qui s’élevaient à 1 631 milliards FCFA en 2016, ont dépassé 4 700 milliards à la fin de l’année 2017, soit une augmentation de plus de 3 000 milliards FCFA entre les deux années.